RÈGLEMENT DU TOURNOI NATIONAL B DE VILLERS SAINT PAUL TENNIS DE TABLE

13 et 14 juin 2026

Numéro d'homologation FFTT : À venir

Club organisateur : Villers Saint Paul Tennis de Table

Juge-Arbitre principal : M. ZARITA Frédéric (JA3)
Juge-Arbitre assistant : M. GAILLARD Alexandre (JA2)

Comité organisateur :

Président : CUZIN Justin
Membres : DARDARD David, DEJOUR Kévin, GAILLARD Alexandre, ROCHON VOLLET Jérôme, TOURNIAIRE Céline

Contact : justincuzin@gmail.com

Avec le soutien de nos partenaires

Villers St Paul

ARTICLE 1: CADRE GÉNÉRAL

1.1 Lieu du tournoi

Adresse : Complexe Sportif Henri Salvador
2 Rue Victor Grignard, 1er étage
60870 Villers-Saint-Paul

Accès :

- Parking gratuit à proximité immédiate de la salle
- Accès autoroutier : bretelle A1 à 15 minutes
- Accès ferroviaire : gare SNCF de Villers-Saint-Paul

1.2 Conditions d'accès

- Les spectateurs ne sont pas autorisés à pénétrer dans les aires de jeu.
- Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur des salles.
- Le tournoi se déroulera sur 24 tables maximum.

1.3 Services mis à disposition

- Douches mises à disposition des participants
- Buvette et restauration rapide disponibles
- Épreuves sans interruption le midi

1.4 Hébergement

Pour les participants souhaitant se loger à proximité, nous recommandons :

Hôtel Campanile Creil - Villers-Saint-Paul
Situé à 4 minutes de la salle

1.5 Responsabilités

Le club décline toute responsabilité en cas de pertes, vols ou accidents pouvant survenir aux joueurs et spectateurs.

ARTICLE 2: CONDITIONS DE PARTICIPATION

2.1 Licenciation

- Tournoi réservé aux licencié(e)s FFTT
- Présentation obligatoire de la licence 2025-2026 ou certificat médical en cours de validité
- Moyens de justification autorisés selon l'article II.606.2 des règlements généraux FFTT

2.2 Pointage et présence

- Pointage obligatoire maximum 30 minutes avant le début de chaque série

— Tout joueur n'ayant pas pointé 30 minutes avant le début de sa série sera susceptible d'être déclaré forfait
— En cas de retard, prévenir au 07 81 52 82 26 ou au 06 58 55 78 97
— Absence prononcée après le 3ème appel

2.3 Restrictions d'âge

Conformément à l'article 9.5 du règlement médical fédéral, les poussins et poussines ne peuvent pas participer au tournoi.

2.4 Restriction pour les joueurs ayant 500 points

En raison d'une compétition départementale isarienne organisée simultanément et réservée exclusivement aux licenciés ayant 500 points au classement officiel de la phase 2, les restrictions suivantes s'appliquent :

— Les benjamins, minimes et cadets étant licenciés dans un club de l'Oise et ayant 500 points au classement officiel de la phase 2 ne sont pas autorisés à participer au présent tournoi le samedi.
— Les juniors, seniors et vétérans étant licenciés dans un club de l'Oise et ayant 500 points au classement officiel de la phase 2 ne sont pas autorisés à participer au présent tournoi le dimanche.

ARTICLE 3: INSCRIPTIONS ET ENGAGEMENTS

3.1 Nombre d'inscriptions

— Maximum 2 séries par jour (samedi et dimanche)
— Exception pour les féminines : 2 séries + tableau F autorisé
— Inscription supplémentaire possible sur place au tarif « en ligne » si éliminé d'une série, sous réserve de l'accord du JA et du comité organisateur, la situation sera appréciée en fonction de l'évolution du tournoi le jour J.

3.2 Modalités d'inscription

En ligne : villers-st-paul-tt.fr/tournoi

Clôture des inscriptions en ligne : Jeudi 11 juin 2026 à 18h00

Tarifs :

— En ligne : 8€ par tableau (9€ pour l'Open)
— Sur place : 10€ par tableau (11€ pour l'Open)

Le classement qui sera pris en compte sera le classement officiel de la seconde phase de la saison 2025-2026.

3.3 Annulation et remboursement

Le joueur ayant payé en ligne sera remboursé uniquement en cas de :

— Force majeure
— Présentation d'un certificat médical

3.4 Contact et renseignements

Pour toute information complémentaire, contactez : justincuzin@gmail.com

ARTICLE 4: DÉROULEMENT SPORTIF

4.1 Format des épreuves

- Poules de 2, 3 ou 4 joueurs selon le nombre d'inscrits dans le tableau et sur décision du comité organisateur et du JA.
- 2 qualifiés par poule pour le tableau à élimination directe
- Toutes les parties en 3 manches gagnées (3/0, 3/1 ou 3/2)
- Exception série handicap : Élimination directe, 1 manche à 31 points (changement de service tous les 2 points, changement de côté à 20)

4.2 Série handicap

- Avance de 2 points par différence de classement
- Maximum 18 points d'avance
- Exemples :
 - joueur 992 pts = 2 pts d'avance contre joueur 1005 pts
 - joueur 992 pts = 2 pts d'avance contre joueur 1095 pts

4.3 Matériel

- Balles fournies par l'organisateur (homologuées ITTF 3*, plastique blanches Butterfly)
- Maillots blancs interdits

4.4 Arbitrage

Tout joueur perdant est tenu d'arbitrer la partie suivante.

ARTICLE 5: SÉRIES ET HORAIRES

5.1 SAMEDI 13 JUIN 2026

Tableau	Catégorie	Places	Horaire	Vainqueur	Finaliste	½ finaliste	¼ finaliste
A	1299 points maximum	48	9h00	90€	45€	25€	
B	699 points maximum	48	10h00	60€	30€	15€	
C	700 à 1499 points	48	11h00	100€	50€	25€	
D	899 points maximum	48	12h30	70€	35€	20€	
E	900 à 1799 points	48	13h30	110€	55€	25€	
F	Toutes séries féminines	48	14h30	50€	25€	10€	
G	1099 points maximum	48	14h30	80€	40€	20€	
H	Non-numérotés	72	15h30	130€	65€	30€	15€

5.2 DIMANCHE 14 JUIN 2026

Tableau	Catégorie	Places	Horaire	Vainqueur	Finaliste	½ finaliste	¼ finaliste
I	1199 points maximum	48	9h00	80€	40€	20€	
J	800 à 1599 points	48	10h00	110€	55€	25€	
K	799 points maximum	48	11h00	60€	30€	15€	
L	1000 à 1899 points	48	12h30	120€	60€	30€	
M	999 points maximum	48	13h30	70€	35€	15€	
N	1399 points maximum	48	14h30	90€	45€	20€	
O	Handicap 31 points	48	15h00	120€	60€	30€	
P	Open toutes catégories	72	16h00	300€	150€	60€	30€

L'horaire indiqué est l'horaire de début de la série. Le complexe sportif sera ouvert à 7h30 les deux jours.

ARTICLE 6: DISPOSITIONS DIVERSES

6.1 Féminines

— Toutes les séries sont mixtes sauf la série F (Open féminine)
— Les points-licences des féminines doivent être inférieurs aux points maximum de la série envisagée. Pour le tableau H, les femmes peuvent y participer si leur nombre de points-licences est inférieur au nombre de points du dernier homme non-numéroté.

6.2 Tirage au sort

Vendredi 12 juin 2026 à 18h00 au Complexe Sportif Henri Salvador

6.3 Sanctions

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points de classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie. Conformément au même article, quand deux joueurs sont dans l'aire de jeu, il y a transfert de points entre les deux joueurs, que la partie aille ou non à son terme (c'est-à-dire notamment en cas d'abandon au cours de la partie).

ARTICLE 7: DISPOSITIONS FINALES

Le comité organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement ainsi que les dotations si le nombre de participants est insuffisant. Cette décision est sans appel.

Tout litige sportif sera tranché par le Juge-Arbitre.

L'inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement sans aucune réserve.